



# Union interparlementaire

## Programme de coopération technique

### DESCRIPTION DES ACTIVITES: TADJIKISTAN



Updated 25/05/2009

<b>Détail des activités</b>	<b>Elaboration du règlement intérieur</b>
<b>Titre:</b>	<b>Assistance au Parlement du Tadjikistan pour l'élaboration d'un nouveau règlement intérieur</b>
<b>Statut:</b>	<b>Terminé</b>
<b>Durée:</b>	<b>4 mois (Janvier-mai 2000)</b>
<b>Budget:</b>	<b>35.100 dollars</b>
<b>Partenaire financier:</b>	<b>Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP)</b>

#### Introduction

En 1997, un accord de paix général a été signé par les grands partis impliqués dans le conflit civil ayant dévasté le Tadjikistan depuis son indépendance, en 1992. Parmi les points clés de l'accord de paix figurait la révision de la constitution, dans le but de permettre la tenue d'élections multipartites libres et ouvertes, ainsi que la création d'un parlement permanent et professionnel.

Le mode de fonctionnement exact des deux chambres de ce nouveau parlement devait être défini dans le règlement intérieur. Au moment où la constitution a été amendée pour prévoir la séparation du pouvoir législatif en deux, le règlement intérieur définitif n'avait pas encore été rédigé.

C'est dans le but d'aider à la révision de ce règlement intérieur que l'UIP a proposé, dans le cadre de son programme de coopération avec le PNUD, d'envoyer trois missions au Parlement du Tadjikistan, à Douchanbe. Ces missions se sont déroulées tant avant qu'après les élections générales à la Chambre des représentants. Cette activité est entrée dans le cadre du projet d'ensemble du PNUD visant à soutenir le Parlement du Tadjikistan.

#### Activités

Parmi les activités entreprises figuraient notamment:

- La réalisation d'une évaluation détaillée du fonctionnement actuel du Parlement;
- L'examen des dispositions insérées dans la nouvelle constitution dans le but de créer un parlement bicaméral;
- La participation à la rédaction, pour chacune des deux nouvelles chambres du Parlement, d'un nouveau règlement intérieur devant refléter la nature bicamérale de cette nouvelle institution;
- La formulation de propositions prévoyant des méthodes de travail plus rationnelles allant dans le sens prévu par la nouvelle constitution.

Pour la réalisation de ces activités, le consultant a rencontré et consulté des parlementaires, des responsables du parlement, des dirigeants politiques et d'autres personnalités, dont la contribution était considérée comme pertinente au vu des objectifs de la mission.

#### Bénéficiaires

Les principaux bénéficiaires ont été les membres des deux chambres du Parlement, dont le travail s'est trouvé facilité par la rédaction d'un règlement intérieur bien adapté. Le parlement, pierre angulaire de la mise en œuvre des réformes économiques et du développement de la société civile, a donc été renforcé en tant qu'institution.



Le Majlisi Oli, Parlement du Tadjikistan

#### Résultats

Le principal résultat de ces missions a été l'élaboration du projet de règlement intérieur adopté en septembre 2000.

Les experts ayant participé à ce travail ont aussi rédigé, comme prévu dans le mandat, des rapports détaillés contenant une évaluation du fonctionnement du parlement tel qu'il existait, accompagnée de propositions prévoyant de rationaliser le fonctionnement des nouvelles Chambres du parlement.

*L'expert chargé de cette mission était:*

M. Nikolai Isayev,

Responsable de la section chargée de la procédure et des questions constitutionnelles,

Douma

Parlement de la Fédération de Russie